



RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 D 00103
Numéro SIREN : 751 233 685
Nom ou dénomination : GE2A INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2012 sous le numéro de dépôt 2118

(AVIS DE NANTISSEMENT DE PARTS DE SOCIETE CIVILE)

(Décret n° 78.704 du 3 Juillet 1978)

Greffe du Tribunal de BELFORT

Dossier : GE2A INVEST
N° 33281 00020096903 – CCS/CB

<p>INSCRIPTION EST REQUISE</p> <p>Au profit de la BANQUE CIC EST - Société Anonyme au capital de 225.000.000 Euros, Siège social : 31, rue Jean Wenger-Valentin 67958 STRASBOURG Cedex, 754 800 712 R.C.S. Strasbourg</p> <p>ci-après dénommée "La Banque"</p> <p>pour laquelle est élu domicile</p> <p>CONTRE : M CABETE ANTONIO né(e) le 24/10/1957 à JEMMAPES BELGIQUE et demeurant : 63 T RUE DU GENERAL DE GAULLE 90700 CHATENOIS LES FORGES Marié(e) régime légal sans contrat</p> <p>En qualité de propriétaire des parts</p> <p>EN VERTU</p> <p>D'un acte de nantissement passé</p> <p>en date du 26/06/2012..... à STRASBOURG.....</p> <p>contenant au profit de la Banque affectation à titre de nantissement de parts de société civile comme il est dit ci-après :</p> <p>DENOMINATION SOCIALE DE LA SOCIETE CIVILE</p> <p>SCI GE2A INVEST..... 63 TER RUE DU GENERAL DE GAULLE..... 90700 CHATENOIS LES FORGES.....</p> <p>Nombre de parts : 250 parts sociales.....</p> <p>D'une valeur nominale de : 10 euros chacune.....</p> <p>Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de BELFORT sous le N° 751 233 685.....</p>	
--	--

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce de Belfort

le 16/10/2012.....

Sous le numéro d'entrée : PSOC/12/36

Les Greffiers associés :

un

Le nantissement a été signifié à la société ci-dessus par

Maîtres RAYOT.....

Huissier de Justice à BELFORT.....

EN GARANTIE

du remboursement et du paiement des sommes dues en vertu de l'acte susvisé, à savoir :

- de la somme en principal de 270 000,00 EUR
(deux cent soixante-dix mille EUR)

- des frais et accessoires en tant que non assurés de droit, des intérêts moratoires, dommages intérêts quelconques, amende conventionnelle, indemnité, débours, ces diverses sommes évaluées sous toutes réserves à 20% du montant en principale, soit :

54 000 EUR
(CINQUANTE QUATRE MILLE EUROS)


- des intérêts au taux de 10 % (dix pour cent) l'an pour les besoins de l'inscription :
POUR MEMOIRE

- soit un montant total de **324 000,00 euros (trois cent vingt quatre mille euros)** sauf intérêts pour mémoire

Ladite somme exigible le : 25/04/2019.....

Pour les autres conditions, il est référé à l'acte de nantissement déposé en annexe.

Fait à STRASBOURG le 25/09/2012.....


31 rue J. F. Minger Valentin
67958 STRASBOURG CEDEX 9